



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 14 février 2025

Planification écologique en Nouvelle-Aquitaine : lancement de la feuille de route régionale 2025-2030

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont procédé au lancement de la feuille de route régionale 2025-2030 dédiée à la planification écologique en Nouvelle-Aquitaine, ce vendredi 14 février 2025 à Bordeaux, dans le cadre de la Conférence des parties (COP) dédiée à la planification écologique. Ce temps fort a réuni les collectivités territoriales, ainsi que les principales parties prenantes au niveau régional (institutionnels, acteurs économiques, socio-professionnels, société civile), en présence d'Antoine PELLION, secrétaire général à la planification écologique.

La région Nouvelle-Aquitaine est de plus en plus confrontée au changement climatique et à ses effets. La perte de biodiversité, la multiplication des épisodes de sécheresse, des feux de forêts, des épisodes de pluies intenses, ou encore le recul du trait de côte, sont autant d'alertes qui rappellent l'urgence à agir, au plus près du territoire et en lien avec l'ensemble des acteurs concernés. Face à ce constat, et pour atteindre les objectifs ambitieux que la France s'est fixés dans le cadre des accords internationaux et réduire l'impact de nos activités sur l'environnement, une accélération sans précédent des efforts est nécessaire.

Dans la suite de la dynamique impulsée par le lancement de la COP (Conférence des parties) Nouvelle-Aquitaine le 1er décembre 2023, la démarche de planification écologique, coportée par le préfet de région et le président du Conseil régional, a permis, suite à de nombreux travaux, de concertation thématique avec les parties prenantes et une consultation publique, menés au niveau régional et départemental, de proposer une feuille de route partagée. Celle-ci doit permettre d'accélérer la décarbonation, de préserver les ressources et la biodiversité, tout en permettant le développement des différents secteurs d'activité afin de faire face aux défis du changement climatique.

Son ambition est claire: donner le cap de notre action collective, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, préserver et protéger nos ressources naturelles et la biodiversité, et, enfin, nous préparer et adapter nos territoires aux effets du dérèglement climatique. La feuille de route régionale comporte, à date, plus de 120 actions, assorties chacune d'un indicateur, qui seront mises en œuvre sur la période 2025-2030, permettant d'agir en faveur de la décarbonation de l'industrie, des mobilités, du secteur de bâtiment, de l'énergie, et de préserver la biodiversité, les ressources, et les forêts.

Une réunion de suivi permettra de faire un premier point d'avancement à l'automne.

Alain Rousset « remercie toutes les parties prenantes de Nouvelle-Aquitaine pour leur participation active aux travaux de la COP. Les premiers résultats montrent que le virage des transitions est déjà bien amorcé en région : nous sommes collectivement sur la bonne route pour répondre aux objectifs de la planification écologique, confortant ainsi le cap donné par Néo Terra, notre feuille de route pour accélérer la transition écologique et énergétique. »

Étienne Guyot « tient à remercier l'ensemble des acteurs pour leur mobilisation dans la concrétisation de la feuille de route régionale pour la Nouvelle-Aquitaine, qui va désormais se mettre en œuvre dès l'année 2025. Notre chemin est celui d'un engagement collectif pour relever, ensemble, les défis qui sont devant nous, et faire de la planification écologique une opportunité pour nos territoires et nos concitoyens ».

